

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2373

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société d'économie mixte Lyon parc auto (SEM LPA) - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Veron

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guiland, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guiland), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2373**

commission principale : déplacements et voirie
objet : Rapport des mandataires - Société d'économie mixte Lyon parc auto (SEM LPA) - Exercice 2016
service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Société d'économie mixte Lyon parc auto (SEM LPA) a pour objet l'étude, la construction et la gestion de toutes les formes de stationnement.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan financier et le bilan d'activités de l'exercice 2016 approuvés par le Conseil d'administration de la société.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SEM LPA et est, à ce titre, représentée au Conseil d'administration par messieurs Pierre Abadie, Georges Képénékian, Christian Coulon et Gilles Vesco.

I - Bilan financier 2016

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2014 En k€	2015 En k€	2016 En k€	Tendance 2015-2016
capital social	6 253			
participation publique	61,84 %			
<i>dont Métropole de Lyon</i>	30,69 %	37,82 %		↗
produits société	56 184	58 075	62 405	↗
<i>dont chiffre d'affaires</i>	53 481	56 290	59 247	↗
charges société	53 984	54 226	56 529	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	921	1 862	3 022	↗
résultat net	2 200	3 849	5 876	↗
capacité d'autofinancement	15 748	21 324	15 233	↘
capitaux propres	34 789	38 412	44 072	↗

Le capital social est stable en 2016. La société restaure ses capacités d'endettement en prévision des projets engagés (Saint Antoine) et à venir (Béraudier). Le niveau de trésorerie est très satisfaisant.

Les fonds propres s'élèvent à 181 M€, affectés en totalité au financement des immobilisations et complétés de 57 M€ de dettes à long terme. Grâce à une gestion active de sa dette, le taux d'intérêt moyen est de 2,54 % à fin 2016.

Depuis 2012, la société met à profit ses bons résultats pour renégocier ses emprunts, ce qui lui permet de restaurer une marge d'endettement pour ses projets à venir ou en cours.

Le résultat d'exploitation (11,6 M€) est absorbé par :

- la charge financière (1,5 M€),
- les charges exceptionnelles (0,5 M€),
- l'intéressement / participation (0,9 M€),
- l'impôt sur les sociétés (3 M€).

Le résultat net de l'exercice 2016 s'est soldé par un excédent de 5 876 k€ soit une hausse de 53 %. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- la hausse du chiffre d'affaires global (+ 2 956 k€) qui provient en partie de la hausse de la fréquentation des parcs (+ 2 %) et de l'augmentation du ticket moyen (+ 5 %),
- la refonte du plan pluriannuel d'investissements et des gros entretiens (+ 1,4 M€) (échéance de certains amortissements techniques, solde positif des provisions pour gros entretiens),
- des charges financières en baisse de 500 k€.

En comparaison avec le budget 2016, le résultat d'exploitation est meilleur que les prévisions (+ 45 %) grâce à des produits plus élevés et une maîtrise des dotations aux amortissements et provisions et des consommations en provenance des tiers (renégociation des contrats).

II - Faits marquants 2016

En termes de périmètre des comptes, l'exercice 2016 est identique à celui de 2015. L'exercice 2016 a été marqué par les événements suivants :

- la fermeture du Parc Part Dieu centre commercial au 31 décembre 2016,
- la résolution des difficultés rencontrées dans le cadre du chantier Saint Antoine avec l'immeuble Pitance, le planning recalé prévoit une livraison au 1^{er} semestre 2019,
- l'avancement des travaux sur le parc des Halles : création d'un espace vélo sécurisé, d'un local commercial en rez-de-chaussée,
- l'augmentation de l'utilisation du service d'autopartage de LPA (augmentation du chiffre d'affaires de 6 %).

L'activité des parcs de stationnement a été plutôt bonne. La fréquentation globale a augmenté de 2 %. Elle concerne surtout les parcs Part-Dieu centre commercial (+ 62 000 passages), Les Halles (+ 27 000), Saint Georges (+ 22 000), Antonin Poncet et Saint Exupéry (+ 15 000 chacun).

L'exercice 2016 est excellent du point de vue de l'activité et du résultat net. La société distribue peu de dividende et augmente ses réserves en vue des investissements à venir. LPA se positionne clairement comme opérateur de mobilité en développant des services d'autopartage, de stationnement sécurisé pour les vélos, d'espaces logistiques urbains ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société d'économie mixte Lyon parc auto (SEM LPA) au titre de l'exercice 2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.